



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

58 rue Duchassein
63290 PUY GUILLAUME

Collège Condorcet
Puy-Guillaume

Puy Guillaume, le 07 octobre 2024

VOYAGE EN GRANDE BRETAGNE

Du Lundi 17 février 2025 au samedi 22 février 2025 inclus

Nombre de participants estimé

65 élèves + 6 adultes accompagnateurs

Programme

Découverte de Londres et le sud de l'Angleterre

JOUR 1 **Lundi 17 février 2025**

Départ de notre établissement dans l'après-midi, pour une arrivée à Londres le mardi 18 février 2025. Repas du dimanche soir + petit déjeuner du mardi 18 février 2025 seront fournis par les familles de nos élèves

JOUR 2 **Mardi 18 février 2025**

Journée à Londres guidée par les professeurs et visite d'un musée gratuit. L'organisme prévoira un déjeuner chaud.

Dîner et nuit en famille hôteesse

JOUR 3 **Mercredi 19 février 2025**

Journée à Brighton, avec une découverte libre de la ville et la visite du Royal Pavillon.

Pique-nique fourni par les familles hôteesses

Dîner et nuit en famille hôteesse

JOUR 4 **JEUDI 20 février 2025**

Matin

Visite libre du Observatory Science Centre à Herstmonceux.

Pique-nique fourni par les familles hôteesses

Après-midi

Visite libre de Lewes castle (Newhaven)

Dîner et nuit en famille hôteesse

JOUR 5 **VENDREDI 21 février 2025**

Journée à Londres guidée par les professeurs et visite d'un musée gratuit.

2 Pique-niques fournis par les familles hôteesses et mini-croisière **ou** un pique-nique et un repas chaud.

Départ de Londres après le dîner pour le retour vers la France.

JOUR 6 **Samedi 22 février 2025**

Retour collège CONDORCET PUY GUILLAUME (pas de repas à prévoir).

HEBERGEMENT

Qualité de l'accueil par les familles

Lieu de l'hébergement : Brighton ou proche

VISITES

Toutes les visites sont comprises dans le devis. L'organisme proposera des visites (libre ou non) tenant compte des lieux définis dans la demande.

TRANSPORT

Bus avec toilettes

ASSURANCE

L'organisme proposera une assurance annulation individuelle + annulation groupe

FACTURATION

La facture sera déposée sur le portail CHORUS et sera réglée par mandat administratif selon les règles de la comptabilité publique en vigueur.